



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-123575>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 25-123575

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Mairie d'Aix-en-Provence

**Correspondant :** VINCENT Jean-Louis, Maire Adjoint

**Adresse :** Place de l'Hôtel de ville, CS 30 715, 13100 Aix-en-Provence

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0442919650

**Courriel :** [correspondre@aws-france.com](mailto:correspondre@aws-france.com)

**Adresse internet :** <http://www.aixenprovence.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <http://www.aixenprovence.fr/Consulter-Repondre-a-une-consultation>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** COLLECTE EN PORTE A PORTE, TRANSPORT ET TRAITEMENT DES TISSUS ET DÉCHETS ORGANIQUES D'ORIGINE FÉLINE ET CANINE DU COMPLEXE ANIMALIER DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE

**Lieu d'exécution :** 9015 ROUTE DE LA TOUR D'ARBOIS, 13290 AIX EN PROVENCE

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Le marché consiste à confier à un prestataire la collecte et le traitement des tissus et déchets d'origine féline et canine du complexe animalier de la Ville. Pas de décomposition en lots. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande. Les prestations seront réglées par application des prix unitaires (BPU) selon les stipulations de l'acte d'engagement. Les prix sont révisables annuellement. L'accord-cadre est conclu à compter du 01/01/2026 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre sera reconduit tacitement 3 fois 1 an, soit une durée maximale de 4 ans. Aucune forme de groupement n'est imposé. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. L'accord-cadre ne prévoit pas le versement d'une avance

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

## Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** L'accord-cadre ne prévoit pas le versement d'une avance. Aucune retenue de garantie n'est prévue au contrat

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Le financement s'effectuera sur le budget de la Ville, selon les règles de la comptabilité publique

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

## Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés :** Inscription à un registre de commerce : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner  
Chiffre d'affaires annuel moyen spécifique : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles  
Références sur des services spécifiés : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## Section 8 - Mode de passation du marché

**Type de procédure :** procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

**Date limite de réception des offres :** 05/12/2025 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :**  
25AIX0702

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.aixenprovence.fr/Consulter-Repondre-a-consultation>  
Valeur estimée hors TVA : 80 000,00 euro(s)  
**Modalités d'ouverture des offres :** Date: 05 déc. 2025  
Lieu : Mairie d'Aix en Provence  
Marché périodique : OUI

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : 2ème semestre 2029 L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille, 31 rue Jean-François Leca 13235 MARSEILLE Cedex 2 Tél : 0491134813 Fax : 0491811389 Mel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Marseille, 31 rue Jean-François Leca 13235 MARSEILLE Cedex 2 Tél : 0491134813 Fax : 0491811389 Mel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Il n'est pas prévu de décomposition en tranches. Aucune retenue de garantie n'est prévue au contrat. Le financement s'effectuera sur le budget de la Ville, selon les règles de la comptabilité publique . L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil acheteur. Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli : <http://www.aixenprovence.fr/Consulter-Repondre-aune-consultation>. Conditions d'envoi ou de remise des plis définies à l'article 6 du Règlement de la consultation

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/11/2025**